

Paris le 26 Juin 1824.

Ministère
de
l'Intérieur.

3^e Division
1^{er} Bureau

Beaux arts.
École de Rome.
Liquidation de
la Dette de
l'établissement.

Monsieur, j'ai pu vous par une Déclaration
du 19 Juin courant à l'acquiescement de 28,650^{fr} 33^{cs}
formant le complément de la Dette de l'École
Royale de France à Rome au 1^{er} Janvier 1823.

Je m'imprime devoir donner communication
de cette disposition et d'appeler votre active
surveillance sur toutes les parties de l'administ^{ion}
de cet établissement, afin qu'un pareil déficit
ne se renouvelle plus.

C'est au moment où la sollicitude
du Ministère se manifeste d'une manière aussi
vive pour les intérêts de l'Académie, qu'il convient
d'insister sur l'indispensable obligation de
maintenir l'équilibre entre les
recettes et la dépense.

J'aime à croire que vous ne perdrez
jamais de vue cette obligation.

Recevez, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée.
Le Ministre Sec^{taire} d'Etat de l'Intérieur.

Robineau

M^{rs} Guérin, Directeur de l'Académie de France,
à Rome.